



Site Natura 2000 de la Vallée de l'Arz

Compte rendu du Comité de pilotage du 15/01/21



Personnes présentes :

• Collectivités territoriales et structures de l'Etat

DDTM56	Yolaine BOUTEILLER
	Sébastien GUILLARD
Mairie de Pluverlin	René DANILET (Président du COPIL)
	Jean Pierre GALUDEC
	Gildas POSSÉME
Mairie de Rochefort en terre	Jean Luc Mignon
	Serge BUCHET
Mairie de Malansac	Jacques DELAIGUE
Mairie de Molac	Marie Claude COSTA RIBEIRO GOMEZ
ONCFS	Sébastien GAUTIER
Conseil départemental 56	Thierry COUESPEL
Questembert Communauté	Joël TRIBALLIER
	Damien FERRET
• Organismes socio-professionnels, gestionnaires et utilisateurs du milieu, associations	
Rochefort en Terre Tourisme	Nicolas JEAN
Propriétés privées forestières	Yves Fransylvia DE FRANQUEVILLE
• Syndicat Mixte	
Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust -SMGBO	Jean Michel CHOQUET (Vice Président)
	Patrick LATOUCHE (Directeur)
	Julie MAINGARD (Chargée de mission Natura 2000)
	Laurent GRENEUX (Responsable technique)
Personnes excusées :	
Association de la vallée de l'Arz et des grées Groupe Mammalogique Breton Conservatoire Botanique National de Brest	

1

🔄 Rappel de l'ordre du jour :

- Élection de la Présidence du comité de pilotage
- Rapport d'activité 2020
- Prévisionnel d'activité 2021
- Questions diverses
- Intervention de l'atelier Lebel Garnier- Étude paysagère (introduction et méthodologie)

• Introduction/ Élection de la présidence du COPIL

René DANILET ouvre la séance et remercie l'assemblée pour son assiduité à ce rendez vous annuel.

Yolaine BOUTEILLER, responsable de l'unité nature, forêt et chasse de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan, annonce qu'elle représente aujourd'hui le Préfet du Morbihan pour ce COPIL. Elle rappelle ensuite l'ordre du jour et précise que cette réunion va débiter par l'élection du Président du Comité de Pilotage. La séance se poursuit par une rapide présentation de chacun des membres présents.

Yolaine BOUTEILLER explique qu'à ce jour, une seule candidature a été reçue, celle de M. Marie Claude COSTA RIBEIRO GOMEZ, actuelle maire de Molac. Elle invite M. Marie Claude COSTA RIBEIRO GOMEZ à exposer sa candidature à l'assemblée.

M. COSTA RIBEIRO GOMEZ précise que même si la commune de Molac ne possède qu'une petite partie de son territoire au sein du site Natura 2000, la réflexion doit se mener dans la globalité et qu'à ce titre elle se sent investie par cette mission.

Sa candidature est aujourd'hui soumise au vote.

Yolaine BOUTEILLER demande s'il y a des oppositions dans la salle. Aucune opposition n'est constatée.

➔ **M. Marie Claude COSTA RIBEIRO GOMEZ** est désignée, présidente du comité de pilotage du site Natura 2000 de la Vallée de l'Arz.

M. COSTA RIBEIRO GOMEZ remercie l'assemblée pour la confiance accordée et ajoute qu'elle fera de son mieux pour se rendre aussi disponible que son prédécesseur.

• **Bilan de l'activité 2019-2020**



(Diaporama disponible sur le site <http://valleedelarz.n2000.fr/accueil>)

Julie MAINGARD, chargée de mission Natura 2000 débute la présentation du bilan d'activité 2019-2020 pour la mise en œuvre du document d'objectifs.

Le contexte et les particularités du site sont rappelés. On trouve sur le site de la Vallée de l'Arz 9 habitats et 16 espèces d'intérêt communautaire.

5 objectifs de développement durable ont été définis dans le DOCOB approuvé en décembre 2013.

Un bref rappel des actions réalisées depuis 2014 est énoncé.

La présentation continue avec une explication des actions mises en œuvre sur le site Natura 2000 durant l'année 2020. L'exposé décline au fil des objectifs de développement durable, les actions permettant d'y répondre :

- Gestion des habitats et des espèces
/Réduire l'enrésinement des landes sèches

Julie MAINGARD présente le contexte d'évolution des habitats de lande du site et les complexités réglementaires rencontrées. La présentation se poursuit avec la présentation des travaux de désenrésinement réalisés fin 2020. Une vidéo du suivi des travaux est visionnée. L'exposé continu sur un bilan des zones réouvertes sur la commune de Pluherlin.

- Gestion des habitats et des espèces
/Protéger et gérer les habitats de landes, pelouses et affleurements rocheux

Julie MAINGARD poursuit par un point sur les acquisitions foncières de département dans le cadre de la politique des ENS. Le contexte est rappelé, une zone de préemption de 110 ha est effective sur la commune de Pluherlin et le département a déjà acheté plusieurs hectares. Les acquisitions se poursuivent sur les grées.

- Assurer la comptabilité des usages avec les enjeux
/Assurer une valorisation du site et veiller à une fréquentation cohérente

Julie MAINGARD présente les réflexions et démarches engagées depuis 2018 qui ont mené à une demande d'étude paysagère et présente les chiffres de fréquentation enregistrés sur le site par les écompteurs en place.

- Assurer la comptabilité des usages avec les enjeux
/Accompagner les porteurs de projets soumis à évaluation des incidences

Julie MAINGARD expose les demandes déposées en 2020 et les sollicitations des porteurs de projets et propose de zoomer sur une demande particulière d'ouverture de site de parapente. Elle rappelle que l'objectif est d'anticiper au maximum les dérives possibles et de rechercher le meilleur compromis.

Sébastien GUILLARD explique la démarche engagée auprès du porteur de projet et présente le dispositif déployé dans ce cas, à savoir les mesures filets. Il rappelle l'importance d'anticiper au maximum les problèmes pouvant être générés par l'activité et l'intérêt de dialoguer avec les porteurs de projets. Il précise les dispositions qui ont été demandées au porteur de projet dans ce cas précis et ajoute qu'un bilan annuel est demandé pour cette activité. Ce bilan permettra de rectifier les mesures le cas échéant.

- Suivi, connaissance des habitats et espèces
/Expertise et conseils en gestion

Julie MAINGARD indique qu'elle a sollicité le Conservatoire Botanique National de Brest pour une journée d'expertise sur le terrain. Chaque site Natura 2000 a un référent au CBNB.

Sébastien GUILLARD précise l'importance des suivis réalisés par le CBNB pour le rapportage au niveau européen.

- Informer, sensibiliser aux enjeux du site
/programme de sortie nature

Julie MAINGARD indique que les sorties ont pu avoir lieu malgré le contexte sanitaire.

- Animer et mettre en œuvre le DOCOB
/Participation au réseau régional

• Prévisionnel d'activité 2021

Julie MAINGARD présente ses perspectives d'animation pour l'année 2021.

A propos, des contrats Natura 2000,

Sébastien GUILLARD rappelle l'intérêt de la contractualisation avec les propriétaires privés. Ces outils sont intéressants à développer avec les locaux propriétaires pour une appropriation du territoire et des enjeux.

Joël TRIBALLIER demande si une communication plus large pourrait être envisagée à l'échelle de Questembert communauté.

Nicolas JEAN précise qu'il est intéressé pour échanger sur le sujet dans le cadre de la réalisation de leur nouveau site internet. Des messages de sensibilisation pourraient être transmis par cet intermédiaire.

Sébastien GUILLARD confirme l'intérêt de communiquer de manière plus large et par tous les vecteurs disponibles.

Patrick LATOUCHE demande comment vieillissent les entrées des ardoisières posées il y a quelques années à Pluherlin et demande si les accès aux sites par les associations naturalistes sont suivis.

René DANILET explique que les clés sont gardées en mairie et données uniquement sur présentation d'une autorisation spécifique.

Yolaine BOUTEILLER demande qui sera en charge de la gestion des parcelles acquises par le départements devenues Espaces Naturels Sensibles.

Thierry COUESPEL précise les conditions du conventionnement avec le département. Le département donne une aide à la gestion courante. La commune de Pluherlin ou le SMGBO peuvent être les signataires de la convention et les garants de la gestion des parcelles. La décision revient en 1^{er} lieu à la commune de Pluherlin qui choisira par la suite son mode d'action.

Une discussion s'engage à ce sujet.

Julie MAINGARD précise que ce programme prévisionnel est présenté comme les années précédentes sur la base d'un tiers temps.

Elle propose de poursuivre avec l'intervention de Frédérique Lebel de l'atelier Frédérique Lebel Paysagiste-concepteur.

- **Intervention de Frédérique Lebel**



Frédérique LEBEL déroule son exposé et précise que l'étude devait être réalisée en 2020 mais que le contexte sanitaire n'a pas permis de réaliser les ateliers et réunions prévus. De ce fait, la méthodologie a été adaptée et le calendrier revu en totalité. Elle appelle à contribution qui veut participer aux ateliers d'échanges prévus au printemps 2021.

Une discussion s'engage autour de l'histoire des landes et des pratiques agricoles menées sur ces milieux.

Frédérique LEBEL propose un calendrier d'ateliers pour Avril/Mai en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

René DANILET et **Marie Claude COSTA RIBEIRO GOMEZ** remercient l'assemblée.

La réunion en salle se termine à 12h30